

Organe consultatif indépendant de surveillance de l'OMPI

Vingt-septième session
Genève, 11 – 14 décembre 2012

RAPPORT

adopté par l'Organe consultatif indépendant de surveillance de l'OMPI

TABLE DES MATIÈRES

Introduction.....	3
Point 1 de l'ordre du jour : adoption de l'ordre du jour.....	3
Point 2 de l'ordre du jour : réunion avec le Directeur général.....	3
Point 3 de l'ordre du jour : projets de nouvelles constructions	3
Point 4 de l'ordre du jour : gestion des risques.....	4
Point 5 de l'ordre du jour : audit et supervision internes.....	5
Point 6 de l'ordre du jour : suivi des recommandations relatives à la supervision.....	6
Point 7 de l'ordre du jour : établissement de rapports financiers.....	7
Point 8 de l'ordre du jour : éthique.....	7
Point 9 de l'ordre du jour : exposé sur l'Union internationale pour la protection des obtentions végétales (UPOV)	8
Point 10 de l'ordre du jour : programme de travail de l'Organe consultatif indépendant de surveillance pour 2013.....	8
Point 11 de l'ordre du jour : séance d'information destinée aux États membres.....	9
Point 12 de l'ordre du jour : questions diverses.....	9

INTRODUCTION

1. La vingt-septième session de l'Organe consultatif indépendant de surveillance de l'OMPI (ci-après dénommé "l'Organe" ou "l'OCIS") a eu lieu du 11 au 14 décembre 2012. Étaient présents MM. Fernando Nikitin (vice-président), Anol Chatterji, Nikolay Lozinskiy, Ma Fang et Mme Mary Ncube. Mme Maria Beatriz Sanz Redrado (présidente) et M. Kjell Larsson se sont excusés pour leur absence.
2. L'OCIS a été informé des conclusions de la dix-neuvième session du Comité du programme et budget (PBC) et de la quarante et unième session (21^e session extraordinaire) de l'Assemblée générale, notamment de la proposition faite par les États membres de désigner l'OCIS comme un organe subsidiaire à la fois de l'Assemblée générale et du PBC, et de la décision prise ensuite à cet égard.

POINT 1 DE L'ORDRE DU JOUR : ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. L'Organe a adopté le projet d'ordre du jour sans modifications (voir l'annexe I). Les documents présentés à l'Organe sont énumérés dans l'annexe II.

POINT 2 DE L'ORDRE DU JOUR : REUNION AVEC LE DIRECTEUR GENERAL

4. L'Organe s'est entretenu avec le Directeur général, qui l'a informé des faits récents survenus. Les discussions qui ont suivi ont porté sur la gestion des risques, le projet de nouvelle salle de conférence et la gestion des ressources humaines.

POINT 3 DE L'ORDRE DU JOUR : PROJETS DE NOUVELLES CONSTRUCTIONS

5. L'Organe a rencontré le sous-directeur général chargé du Secteur administration et gestion, le directeur financier (contrôleur) et la directrice de la Division de l'infrastructure des locaux.

A. Projet de nouvelle salle de conférence

6. En vertu de la procédure convenue à sa vingt-deuxième session, l'OCIS a reçu une réponse écrite du Directeur général à la recommandation concernant un projet de nouvelle salle de conférence, faite par l'OCIS à sa vingt-sixième session.
7. L'Organe a examiné les rapports d'avancement présentés à la dix-neuvième session du PBC et à la cinquantième série de réunions des assemblées des États membres de l'OMPI, et a pris note de la décision des assemblées de prendre note des rapports d'avancement compte tenu de la recommandation du PBC¹. S'agissant de la recommandation du PBC en faveur "ii) d'une explication plus précise des événements ayant débouché sur la résiliation du contrat, pour mémoire"², l'OCIS a été informé que cette démarche était en cours.
8. Se fondant sur un rapport sur l'état d'avancement spécialement établi pour la présente session du comité, le Secrétariat a informé l'OCIS que :

- a) suite à la réouverture du chantier à la fin du mois de septembre, la situation s'était presque stabilisée et qu'elle devrait être totalement stable à la fin du mois de janvier 2013;

¹ Voir le paragraphe 213 du document A/50/18.

² Voir le document WO/PBC/19/27.

- b) le projet était resté dans les limites du budget et qu'il devrait pouvoir être achevé dans le respect de ces limites. À cet égard, les prix de 2010 avaient été maintenus, aussi bien dans les cas où les contrats entre l'ancienne entreprise générale et ses sous-traitants avaient été repris, que lorsque de nouveaux marchés avaient été attribués par l'OMPI sur la base des marchés précédemment attribués par l'ancienne entreprise générale bien que cette dernière n'ait pas conclu de contrats officiels à cette époque. Par ailleurs, aucune modification n'a été apportée aux conditions précédemment prévues par les divers sous-traitants de l'ancienne entreprise générale;
- c) un calendrier provisoire révisé était en cours d'élaboration par l'architecte; il sera probablement publié à la fin du mois de décembre 2012, après validation par le pilote. L'achèvement du projet était attendu pour la fin de l'année 2013;
- d) une nouvelle version du registre des risques relatifs au projet était en cours d'élaboration et serait publiée une fois le calendrier établi.

9. L'OCIS a informé le Secrétariat, avec lequel il s'est entendu à ce sujet, de la nécessité d'aller de l'avant et d'instaurer un mécanisme d'établissement de rapports qui soient plus détaillés, fassent état des dépenses prévues par rapport aux dépenses réellement encourues par l'ensemble des sous-traitants et contiennent des informations sur le respect des délais et la qualité des résultats attendus.

10. Compte tenu des séances d'information mensuelles organisées à l'intention des États membres et du fait que la prochaine session de l'OCIS n'aura pas lieu avant la fin du mois de mars 2013, l'Organe recommande que, dans l'intervalle, le Secrétariat et les États membres assurent également le suivi de certains éléments importants toujours en cours d'élaboration, notamment :

- la mise en œuvre de la recommandation du PBC en faveur "ii) d'une explication plus précise des événements ayant débouché sur la résiliation du contrat, pour mémoire";
- la version actualisée du registre des risques relatifs au projet;
- le calendrier du projet; et,
- l'exécution du budget.

B. Nouveau bâtiment administratif

11. L'OCIS a été informé des travaux de réparation et de remplacement en cours et a indiqué que les progrès se poursuivaient essentiellement de la manière prévue depuis la résiliation du contrat avec l'ancienne entreprise générale. L'achèvement des travaux était prévu pour l'été 2013 et les intérêts financiers de l'OMPI continuaient d'être préservés puisque l'OMPI conservait des fonds sur le solde dû à l'entrepreneur général.

POINT 4 DE L'ORDRE DU JOUR : GESTION DES RISQUES

12. En juillet 2012, un Comité directeur pour la gestion des risques et les contrôles internes a été institué, présidé par le Directeur général. L'OCIS a rencontré certains membres du comité, notamment son vice-président, le vice-directeur général du Secteur de l'innovation et de la technologie.

13. L'OCIS a noté que des progrès considérables avaient été effectués dans la mise en œuvre des pratiques de gestion des risques à l'échelle de l'Organisation, conformément à la feuille de route établie par le Secrétariat dans ce domaine. Cela avait supposé bon nombre de discussions et échanges de vues avec les responsables à tous les niveaux, ainsi que des séances de formation. Un processus de gestion des risques avait été inséré dans le cycle de

planification annuelle du travail et les éléments prévus pour le cycle 2013 étaient en train d'être collectés et rassemblés, le but étant notamment de recenser les risques intersectoriels. Des mesures d'atténuation des risques apparaîtront dans le projet de Programme et budget pour l'exercice 2014-2015.

14. Les autres mesures dont l'OCIS a pris note portaient sur l'élaboration d'une politique en matière de tolérance au risque et la diffusion d'un ordre de service sur la gestion de la continuité des opérations, s'accompagnant d'une stratégie de gestion de la continuité des opérations et d'un plan de gestion de crise. L'OCIS a chargé le Secrétariat de tenter d'obtenir la certification de conformité avec la série des normes ISO/IEC 27000, qui constituent des normes internationales dédiées aux techniques de sécurité des technologies de l'information et aux systèmes de gestion au plus haut niveau.

15. L'OCIS attend avec intérêt de recevoir un rapport actualisé sur la mise en œuvre de la gestion des risques à sa vingt-neuvième session, qui se tiendra en mai 2013.

POINT 5 DE L'ORDRE DU JOUR : AUDIT ET SUPERVISION INTERNES

16. L'OCIS a rencontré le directeur de la Division de l'audit et de la supervision internes et les chefs de la Section de l'audit interne, de la Section de l'évaluation et de l'inspection et de la Section des enquêtes.

17. L'Organe a été informé que le programme de travail de la Division de l'audit et de la supervision internes pour 2012 avait été exécuté dans sa quasi-totalité et que le projet de programme de travail pour 2013 était en cours d'élaboration. Le programme de travail comprenait, conformément à la demande formulée par l'OCIS, un audit du projet de nouvelle salle de conférence. S'agissant des fonctionnaires en place, la Division comptait désormais la chef de la Section des enquêtes et un auditeur interne consultant. La Division de l'audit et de la supervision internes comptait 12 personnes, dont un stagiaire.

18. Conformément à la décision de l'Assemblée générale d'accorder aux États membres un accès à la demande aux rapports d'audit et d'évaluation de la Division de l'audit et de la supervision internes, le directeur de cette division a présenté le système sécurisé en ligne mis en place à cette fin.

19. L'Organe a examiné deux nouveaux rapports d'audit, concernant respectivement le processus de génération de recettes du PCT et les voyages et l'administration des missions. L'Organe a félicité la Division de l'audit et de la supervision internes pour son rapport d'audit très équilibré sur le système du PCT, qui décrit clairement les divers processus et qui, en plus des observations et recommandations découlant de l'audit, souligne, dans le cadre de l'audit, les pratiques qui fonctionnent. S'agissant des voyages et de l'administration des missions, l'OCIS a souligné que des économies pourraient découler d'une amélioration de la planification des voyages, et a précisé dans quelle mesure les politiques de l'OMPI dans ce domaine s'alignaient sur celles des Nations Unies. L'OCIS suivra de près la mise en œuvre des recommandations issues des rapports.

20. L'Organe a également examiné deux rapports d'évaluation concernant respectivement le renforcement des capacités des institutions et des utilisateurs et l'élaboration d'instruments permettant d'accéder à l'information en matière de brevets. Les conclusions atteintes portaient notamment sur la nécessité : d'améliorer la conception et la gestion des projets, notamment grâce à une meilleure utilisation des cadres logiques et du suivi; d'améliorer la coordination, à l'interne et avec d'autres organisations; et de reconnaître les bonnes pratiques, officiellement et

au niveau institutionnel. Ces rapports et d'autres rapports d'évaluation ont été examinés lors d'un séminaire d'une journée de la Division de l'audit et de la supervision internes sur l'évaluation, qui s'est tenu en novembre 2012 et auquel un membre de l'OCIS a participé en tant qu'intervenant.

21. S'agissant des enquêtes, l'OCIS a reçu, en plus des comptes rendus habituels sur l'état d'avancement des enquêtes, un projet de politique en matière d'enquêtes et une version révisée du Manuel de procédure en matière d'enquêtes. Les observations formulées par l'OCIS seront présentées lors de sa prochaine session en mars 2013.

POINT 6 DE L'ORDRE DU JOUR : SUIVI DES RECOMMANDATIONS RELATIVES A LA SUPERVISION

22. L'OCIS assurera le suivi de la mise en œuvre de toutes les recommandations relatives à la supervision à sa prochaine session, qui se tiendra en mars 2013. À la présente session, l'OCIS s'est concentré sur les recommandations relatives à la supervision dans le contexte : a) du rapport d'audit interne sur la gestion des ressources humaines de la Division de l'audit et de la supervision internes; b) du Corps commun d'inspection; et c) d'un projet de politique destinée à empêcher et dissuader la corruption, la fraude, la collusion, la coercition, le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

A. Rapport d'audit sur la gestion des ressources humaines

23. Une réunion commune a été organisée avec la directrice du Département de la gestion des ressources humaines, qui a rejoint l'OMPI en août 2012, et avec le directeur de la Division de l'audit et de la supervision internes et le chef de la Section de l'audit interne, afin de discuter de la mise en œuvre des recommandations contenues dans le rapport d'audit sur la gestion des ressources humaines.

24. La directrice du Département de la gestion des ressources humaines a déclaré que, à son arrivée à l'OMPI, elle avait hérité de 50 recommandations. Huit recommandations avaient été clôturées depuis lors et le Secrétariat s'était pleinement engagé à traiter les 42 recommandations restantes. À cet égard, l'OCIS a pris note de l'entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2013 du texte révisé du Statut et Règlement du personnel. Les autres initiatives examinées portaient notamment sur l'établissement d'un tableau de bord à l'intention des chefs de programme pour la gestion des ressources humaines, avant la mise en œuvre complète du système de planification des ressources de l'Organisation. La directrice du Département de la gestion des ressources humaines a informé l'OCIS que l'élaboration d'une stratégie en matière de ressources humaines était une priorité et que l'ensemble des recommandations restantes devaient être clôturées pendant sa mise en œuvre.

25. D'autres questions ont été discutées en détail, notamment le déficit de qualifications au sein de l'Organisation et la planification en matière de recrutement.

26. L'OCIS continuera de suivre de près la mise en œuvre des recommandations en matière de gestion des ressources humaines.

B. Recommandations du Corps commun d'inspection

27. Une réunion commune a été organisée avec le sous-directeur général chargé du Secteur administration et gestion et les membres de son équipe, ainsi qu'avec le directeur de la Division de l'audit et de la supervision internes.

28. La pratique et les procédures appliquées en interne pour le suivi des recommandations du Corps commun d'inspection ont été décrites. L'OCIS a estimé que bien que les mesures soient clairement prises au sein du Secrétariat, la communication de ces mesures aux États membres

pouvait être améliorée. À cette fin, l'OCIS a recommandé aux États membres d'envisager l'inclusion, à l'ordre du jour des sessions de septembre du PBC, d'un point concernant la mise en œuvre des recommandations du Corps commun d'inspection.

C. Projet de politique destinée à empêcher et dissuader la corruption, la fraude, la collusion, la coercition, le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme

29. L'OCIS a examiné, avec le directeur financier (contrôleur) et la directrice des Services des finances, le texte du projet de politique susmentionné, établi conformément à une recommandation d'audit interne. L'OCIS a proposé que le texte fasse l'objet d'un ordre de service.

POINT 7 DE L'ORDRE DU JOUR : ETABLISSEMENT DE RAPPORTS FINANCIERS

30. L'OCIS a rencontré le directeur financier (contrôleur), la directrice de la Section du budget et la directrice des Services des finances.

31. À ses vingt-cinquième et vingt-sixième sessions, l'OCIS a tenté d'obtenir des explications sur plusieurs questions relatives à l'établissement des rapports financiers par le Secrétariat, notamment pour ce qui concerne l'utilisation des réserves de l'OMPI. À la présente session, l'Organe a fait part de ses préoccupations et des préoccupations exprimées par les États membres au directeur financier (contrôleur), s'agissant notamment de l'utilisation des réserves pour les projets de nouvelles constructions.

32. Le directeur financier (contrôleur) a décrit les procédures suivies par le Secrétariat conformément à la politique de l'OMPI pour l'utilisation des réserves, notamment celles appliquées par le PBC pour l'approbation des dépenses engagées pour des projets d'équipement susceptibles de dépasser, dans certains cas, les exercices budgétaires biennaux. Des discussions détaillées ont suivi, concernant notamment certaines définitions ainsi que la terminologie. Le Secrétariat est convenu avec l'OCIS que le format des rapports établis pourrait être modifié pour permettre une meilleure compréhension de l'utilisation des réserves, par exemple pour ce qui concerne les montants initialement approuvés pour les projets d'équipement et les dépenses en cours.

POINT 8 DE L'ORDRE DU JOUR : ETHIQUE

33. L'OCIS a rencontré le chef de Cabinet et le chef du Bureau de la déontologie.

34. L'OCIS s'est félicité de la diffusion d'une politique de protection des lanceurs d'alerte qui collaborent à une activité de supervision ou qui signalent des fautes ou d'autres irrégularités ("Politique de protection des lanceurs d'alerte") ainsi que du lancement de la formation sur les questions d'éthique pour l'ensemble des fonctionnaires divisés en groupes. L'OCIS a été informé que plus de 300 fonctionnaires avaient déjà bénéficié de la formation, et que celle-ci devrait prendre fin avant la fin du premier trimestre de l'année 2013.

35. L'OCIS a également été informé que les travaux relatifs à la politique de l'OMPI en matière de divulgation financière étaient avancés, pour un lancement prévu d'ici à la fin de l'année 2013. Le chef du Bureau de la déontologie a indiqué que cette politique était le dernier élément spécifique du cadre instauré par l'OMPI dans le domaine éthique qui devait être introduit au cours de la phase initiale de mise en place du système d'éthique et d'intégrité à l'OMPI. Une fois cette architecture en place, il serait important de poursuivre les actions de sensibilisation concernant les systèmes fondés sur des valeurs afin d'instaurer une culture de l'éthique et de l'intégrité à l'OMPI.

POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR : EXPOSE SUR L'UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VEGETALES (UPOV)

36. L'OCIS a rencontré le Secrétaire général adjoint et le conseiller juridique de l'Union internationale pour la protection des obtentions végétales (UPOV) ainsi que le directeur financier (contrôleur) de l'OMPI. L'OCIS a pris connaissance de l'exposé de l'UPOV, qui a clairement indiqué que l'UPOV ne relevait pas du mandat de l'OCIS.

POINT 10 DE L'ORDRE DU JOUR : PROGRAMME DE TRAVAIL DE L'ORGANE CONSULTATIF INDEPENDANT DE SURVEILLANCE POUR 2013

37. L'OCIS a pris note du lancement d'un processus de sélection de ses membres en 2013, pour assurer le roulement de trois de ses membres en janvier 2014. L'OCIS discute en interne du traitement à accorder à la charge de travail liée à l'aide fournie aux États membres dans le cadre de ce processus, conformément aux procédures énoncées dans le document WO/GA/39/13.

38. L'OCIS envisage également de rationaliser sa feuille de route quinquennale³ pour l'aligner davantage sur les plans stratégiques de l'OMPI, et a discuté des améliorations qu'il était possible d'apporter à ses rapports trimestriels. À cet égard, il a été décidé que, pour la session d'été qui précédera la session de septembre du PBC, l'OCIS allait axer ses activités, dans la mesure du possible, sur la documentation du PBC relevant de son mandat et structurer le rapport trimestriel de cette session d'une manière qui facilite l'examen par le PBC des observations formulées par l'OCIS, à mesure de la discussion des divers points de l'ordre du jour du PBC. L'OCIS a également décidé d'intégrer, dans ses rapports trimestriels, un résumé des diverses questions et observations formulées par les États membres lors de la séance d'information destinée aux États membres faisant suite à chaque réunion trimestrielle de l'OCIS.

39. Les dates et thèmes ci-après ont été retenus pour 2013 :

<i>Session</i>	<i>Points permanents de l'ordre du jour</i>	<i>Autres points</i>
Vingt-huitième (25 – 28 mars)	Projets de nouvelles constructions Audit et supervision internes Recommandations relatives à la supervision	Fonction de médiation
Vingt-neuvième (21 – 28 mai)	Projets de nouvelles constructions Audit et supervision internes Recommandations relatives à la supervision	États financiers (première lecture) Gestion des risques Processus de sélection de l'OCIS
Trentième (27 – 30 août)	Projets de nouvelles constructions Audit et supervision internes Recommandations relatives à la supervision	Rencontre avec le vérificateur externe des comptes Documentation du PBC

³ Voir l'annexe II du document WO/IAOC/21/2.

<i>Session</i>	<i>Points permanents de l'ordre du jour</i>	<i>Autres points</i>
Trente et unième (26 – 29 novembre)	Projets de nouvelles constructions Audit et supervision internes Recommandations relatives à la supervision	Gestion des risques Éthique

POINT 11 DE L'ORDRE DU JOUR : SEANCE D'INFORMATION DESTINEE AUX ÉTATS MEMBRES

40. Une séance d'information destinée aux États membres a été tenue, à laquelle ont assisté les représentants de 11 États membres. L'OCIS a informé les représentants des points abordés dans le présent rapport. Les représentants ont soulevé un certain nombre de questions, concernant notamment : la nécessité de disposer de mécanismes destinés à informer les États membres de l'existence de nouveaux rapports d'audit interne et d'évaluation; la nécessité d'améliorer la coordination en interne et entre les organisations, un point régulièrement soulevé dans les rapports d'évaluation; et la possibilité de réaliser des économies importantes grâce à une utilisation plus large des vidéoconférences par le Secrétariat.

41. Les autres points soulevés, qui sont exposés dans le présent rapport, comprennent : les informations sur les événements ayant débouché sur la résiliation du contrat avec l'ancienne entreprise générale (voir les paragraphes 8 et 10); la mise en œuvre des recommandations relatives à la gestion des ressources humaines (voir les paragraphes 23 à 26); et le suivi des recommandations du Corps commun d'inspection (voir le paragraphe 28). L'OCIS a été remercié pour son suivi des questions relatives à l'établissement des rapports par le Secrétariat pour ce qui concerne l'utilisation des réserves de l'OMPI, et pour la conclusion atteinte en faveur d'une modification de la forme des rapports.

POINT 12 DE L'ORDRE DU JOUR : QUESTIONS DIVERSES

A. États membres de l'OMPI soumis à un régime de sanctions de l'ONU – Mise en œuvre de nouvelles procédures internes

42. L'OCIS a pris note de la diffusion d'un ordre de service intitulé "États membres de l'OMPI soumis à un régime de sanctions de l'ONU – Mise en œuvre de nouvelles procédures internes", qui prévoyait la création et le pourvoi d'un poste de responsable principal du suivi.

C. Élection d'un président et d'un vice-président

43. Le règlement intérieur de l'OCIS prévoit l'élection annuelle d'un président et d'un vice-président. En l'absence du président et d'un membre de l'OCIS, l'élection a été reportée à la vingt-huitième session de l'OCIS, qui se tiendra en mars 2013.

D. Prochaine session

44. La prochaine session devrait se tenir du lundi 25 mars au jeudi 28 mars 2013. Le projet d'ordre du jour ci-après est proposé :

- a) Réunion avec le Directeur général
- b) Projets de nouvelles constructions
- c) Suivi des recommandations relatives à la supervision
- d) Audit et supervision internes
- e) Fonction de médiation à l'OMPI
- f) Élection d'un président et d'un vice-président
- g) Séance d'information destinée aux États membres
- h) Questions diverses

[L'annexe I suit]



WO/IAOC/27/1
ORIGINAL : ANGLAIS
DATE : 11 DECEMBRE 2012

Organe consultatif indépendant de surveillance de l'OMPI

**Vingt-septième session
Genève, 11 – 14 décembre 2012**

ORDRE DU JOUR

adopté par l'Organe consultatif indépendant de surveillance de l'OMPI

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Réunion avec le Directeur général
3. Projets de nouvelles constructions
4. Gestion des risques
5. Audit et supervision internes
6. Suivi des recommandations relatives à la supervision
7. Établissement de rapports financiers
8. Éthique
9. Exposé sur l'Union internationale pour la protection des obtentions végétales (UPOV)
10. Programme de travail de l'OCIS pour 2013
11. Séance d'information destinée aux États membres de l'OMPI
12. Questions diverses

[L'annexe II suit]

LISTE DE DOCUMENTS

POINT 1 DE L'ORDRE DU JOUR : ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

WO/IAOC/27/1 Prov. Ordre du jour

POINT 3 DE L'ORDRE DU JOUR : PROJETS DE NOUVELLES CONSTRUCTIONS

Suivi de la vingt-sixième session de l'OCIS et de la recommandation relative au projet de nouvelle salle de conférence

Rapport sur l'état d'avancement des projets de nouvelles constructions établi pour la vingt-septième session de l'OCIS

A/50/17 "Rapport actualisé sur l'état d'avancement du projet de nouvelle construction et du projet de nouvelle salle de conférence"

Ordre de service n° OI/45/2012 : Mandat du Comité de construction

Ordre de service n° OI/46/2012 : Membres du Comité de construction

Ordre de service n° OI/47/2012 : Procédures d'achat particulières pour l'achèvement du projet de nouvelle salle de conférence

Ordre de service n° OI/48/2012 : Membres du Comité ad hoc des contrats pour la salle de conférence

POINT 4 DE L'ORDRE DU JOUR : EXPOSE SUR LA GESTION DES RISQUES

Exposé PowerPoint sur la gestion des risques

Ordre de service n° 37/2012 "Création d'un Comité directeur pour la gestion des risques et les contrôles internes", daté du 4 juillet 2012

Ordre de service n° 43/2012 "Gestion de continuité d'activité", daté du 21 août 2012, avec ses annexes concernant la stratégie de gestion de la continuité des opérations (1^{er} août 2012) et le plan de gestion de crise (1^{er} août 2012)

Résumés analytiques : stratégie de gestion de la continuité des opérations et plan de gestion de crise de l'OMPI

POINT 5 DE L'ORDRE DU JOUR : AUDIT ET SUPERVISION INTERNES

Programme de travail de la Division de l'audit et de la supervision internes pour 2012 – État d'avancement des travaux en décembre 2012, daté du 7 décembre 2012

Rapport d'audit interne IA/01/2012 : Suivi de l'examen du processus de génération de recettes dans le cadre du PCT

Réponses de la Division de l'audit et de la supervision internes aux questions de l'OCIS concernant le rapport d'audit interne du PCT

Rapport d'audit interne IA/03/2012 : Examen de l'assistance fournie aux fins des voyages et des missions

Rapport d'évaluation EVAL 2012-08 : Renforcement des capacités des institutions et des utilisateurs aux niveaux national, sous-régional et régional (projet DA_10_05 du Plan d'action pour le développement)

Rapport d'évaluation EVAL 2012-09 : Élaboration d'instruments permettant d'accéder à l'information en matière de brevets (Projet DA_19_30_31_01 du Plan d'action pour le développement)

Rapport d'évaluation du séminaire de la Division de l'audit et de la supervision internes, intitulé "Séminaire sur la démystification de l'évaluation à l'OMPI – les meilleures pratiques d'après les évaluations initiales. Genève, 8 novembre 2012"

Rapport de synthèse et exposé PowerPoint présenté par K. Larsson – Séminaire d'évaluation de la Division de l'audit et de la supervision internes, intitulé "Séminaire sur la démystification de l'évaluation à l'OMPI – les meilleures pratiques d'après les évaluations initiales. Genève, 8 novembre 2012"

Projet de politique en matière d'enquêtes

Projet de Manuel de procédure en matière d'enquêtes

Récapitulatif des dossiers soumis à enquête

POINT 6 DE L'ORDRE DU JOUR : SUIVI DES RECOMMANDATIONS RELATIVES A LA SUPERVISION

Rapport d'audit interne IA/06/2011, intitulé "Examen de la gestion des ressources humaines", daté du 21 mai 2012

État d'avancement, en septembre 2011, des recommandations formulées par le Corps commun d'inspection – document établi par le Secrétariat de l'OMPI

Notes sur l'état d'avancement, en septembre 2011, des recommandations formulées par le Corps commun d'inspection – document établi par le Secrétariat de l'OMPI

Projet d'ordre de service OI/2012/08 : Politique en matière de prévention et de dissuasion de la corruption, de la fraude, de la collusion, de la coercition, du blanchiment d'argent et du financement du terrorisme

POINT 7 DE L'ORDRE DU JOUR : ETABLISSEMENT DE RAPPORTS FINANCIERS

Ordre de service n° 40/2010 : Politique en matière de réserves et principes régissant l'utilisation des réserves

A/48/9 Rev. Politique en matière de réserves et principes régissant l'utilisation des réserves

A/50/8 Rapport de gestion financière pour l'exercice biennal 2010-2011

A/48/7 Rapport de gestion financière pour l'exercice biennal 2008-2009

WO/GA/41/1 États financiers pour 2011

A/50/6 Niveau d'utilisation des réserves

A/48/14 Proposition relative à la mise en œuvre d'un système intégré et global de planification des ressources de l'Organisation (ERP)

A/46/6 Proposition relative à la mise en œuvre de modules informatiques pour assurer la conformité avec le nouveau règlement financier et son règlement d'exécution et les normes IPSAS

POINT 8 DE L'ORDRE DU JOUR : ETHIQUE

Ordre de service n° 58/2012 : Politique de protection des personnes qui collaborent à une activité de supervision ou qui signalent des fautes ou d'autres irrégularités ("Politique de protection des lanceurs d'alerte")

POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR : EXPOSE SUR L'UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VEGETALES (UPOV)

Règlement financier et règlement d'exécution du Règlement financier de l'UPOV

POINT 10 DE L'ORDRE DU JOUR : PROGRAMME DE TRAVAIL DE L'OCIS POUR 2013

Extrait du rapport de la dix-neuvième session de l'OCIS, qui résume la contribution des anciens membres de l'OCIS au processus de sélection en 2010

WO/GA/39/13 Rapport du Groupe de travail sur les questions relatives au Comité d'audit (Sélection des membres et processus de roulement)

POINT 12 DE L'ORDRE DU JOUR : QUESTIONS DIVERSES

Ordre de service n° 61/2012, intitulé "États membres de l'OMPI soumis à un régime de sanctions de l'ONU – Mise en œuvre de nouvelles procédures internes", daté du 26 novembre 2012

Autres documents

A/50/18 Prov. Projet de rapport de la cinquantième série de réunions des assemblées des États membres de l'OMPI

WO/GA/41/18 Prov. Projet de rapport de la quarante et unième session (21^e session extraordinaire) de l'Assemblée générale de l'OMPI

WO/CC/66/3 Prov. Projet de rapport de la soixante-sixième session (43^e session ordinaire) du Comité de coordination de l'OMPI

WO/PBC/19/27 Résumé des décisions et recommandations

[Fin de l'annexe II et du document]